



PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv.*

Alain LE ROUX, Adjoint Affaires scolaires, Enfance - Jeunesse, Petite enfance, Associations : *samedi de 11h à 12h.*

Joseline JEZEQUEL, Adjointe Personnel administratif et enfance et Finances *sur rdv.*

Gérard POULIQUEN, Adjoint Voirie - Bâtiments, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h.*

Madeleine NICOL, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *mardi de 10h à 11h /sur rdv 06 86 46 68 52*

Jean-Michel CROGUENEC, Adjoint communication, patrimoine, chemins de randonnées, *sur rdv.*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES:

25/11/2019 : Mathis RAMBERT au foyer de Dimitri RAMBERT et BOUCHARE Aude, domiciliés à GUICLAN, 22 rue de Kermat.

08/12/2019 : Hayden PERAN au foyer de Floran PERAN et Mélanie LOAËC, domiciliés à GUICLAN, 8 rue de la poste.

08/12/2019 : Victoire ABGRALL INIZAN au foyer de Arnaud ABGRALL et Malvina INIZAN, domiciliés à GUICLAN, 12 rue des Magnolias.

DÉCÈS:

20/11/2019: Jean, Yves, Marie PRIGENT, retraité, 73 ans, domicilié à Guiclan « Fouennou » époux de Jeannine MOAL, est décédé à Plougouven.

À GUICLAN EN JANVIER

Samedi 11	Municipalité	Triskell	Vœux
Samedi 18	Football club	Triskell	Loto
Samedi 25	Krog Mad	Triskell	Stage de danse
Dimanche 26	Krog Mad	Triskell	Fest Deiz
Samedi 1er février	Groupement de l'Horn	Triskell	Théâtre
Samedi 1er février	Boule bretonne	Salle de motricité	Concours
Dimanche 2 février	APE Jules Verne	Salle des sports	Foire aux puces

INFORMATIONS MUNICIPALES

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

La cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu



**Samedi 11 janvier 2020 à 11h00
à la Salle du Triskell, sur invitation.**

Y seront conviés les membres des bureaux des associations, les bénévoles, et nouveaux habitants arrivés en 2019 sur la commune.

ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES

TÉLÉPHONIQUES

Afin de permettre l'installation de la fibre optique sur la commune de Guiclan, le conseil municipal a décidé lors de la séance du 10 octobre de prendre en charge l'élagage à proximité des **lignes téléphoniques longeant les voies publiques**, sont exclues de cette prise en charge les chemins et propriétés privés.

Les propriétaires concernés devront ramasser les branchages et végétaux coupés par l'entreprise.

COMMISSION AGRICULTURE

La municipalité a décidé d'organiser une réunion à l'attention de tous les agriculteurs de la commune pour évoquer différents sujets (plan local d'urbanisme, réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires, questions diverses.....).

Vous êtes invité à venir y participer
le vendredi 17 janvier 2020 à 20h00 au Triskell.

M. François KERSCAVEN et M. Hervé SEVENOU seront présents à cette réunion.

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Mairie de Guiclan informe tous les usagers de la commune qu'à partir du 1er janvier 2020, Morlaix Communauté devient pour le compte de la Commune de Guiclan, l'opérateur pour l'eau potable et l'assainissement collectif, en vertu d'une convention d'entente intercommunale pour la réalisation des services public de l'eau et de l'assainissement.

Pour toutes demandes, tous renseignements, toutes difficultés, le Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté est à votre disposition :

au 0806 090 010 (n° azur)

Accueil du public :

3 rue Yves Guyader / ZA la Boissière - 29600 Morlaix

Lundi au Jeudi : 9h – 12 h ; 14h - 17h

Vendredi : 9h -12h ; 14h - 16 h

bonne année
2020

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Relais petite Enfance 5 rue des Capucins
29400 LANDIVISIAU
02.98.24.97.15 - rpe.paysdelandi@gmail.com



LES HORAIRES

Pour rappel, voici les horaires d'ouverture du Relais à Landivisiau:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Les permanences administratives en itinérance se font désormais
SUR RENDEZ-VOUS, à la demande du public.

JANVIER 2020 :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 2	06/01 PLOUVENTER Atelier motricité/ musique avec Serge Brard (Salle An Héol) 9h30 et 10h30 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 9h30	07/01 COMMANA Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Maison Le Saint) 	08/01 Ouverture des inscriptions pour le trimestre 9h00 	09/01 PLOUVENTER Eveil au Mouvement (Salle An Héol) 9h30 et 10h30	10/01 LAMPAUL GUIMILIAU Temps d'éveil (Médiathèque) 9h30 et 10h30
	SEMAINE 3	13/01 PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h30	14/01 SAINT-SERVAIS Temps d'éveil (Garderie périscolaire) 10h 	16/01 Galette des rois (RPE) 10h PLOUVENTER Temps d'éveil (Salle An Héol) 9h30	17/01 Galette des rois (RPE) 10h BODILIS Temps d'éveil (Pôle enfance) 10h
SEMAINE 4		20/01 SIZUN Temps d'éveil (Salle du Gollen) 10h PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 9h30	21/01 SAINT-SERVAIS Espace jeux entre 9h30 et 11h30 (Garderie périscolaire) 	23/01 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h15 PLOUVENTER Temps d'éveil (Salle An Héol) 10h30	24/01 PLOUGOURVEST Temps d'éveil (Espace Simone Veil) 10h15
	SEMAINE 5	27/01 SAINT SAUVEUR Temps d'éveil (Bibliothèque) 10h PLOUVORN Temps d'éveil (Maison de l'enfance) 10h30	28/01 SAINT-SERVAIS Temps d'éveil (Garderie périscolaire) 10h	29/01 SAINT VOUGAY Temps partagé avec la halte-garderie « 1000 pattes » (Garderie école) 10h 	30/01 LANDIVISIAU Temps d'éveil (RPE) 10h15

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS

PARENTS (LAEP)

Une fois par mois de 10h à 12h :

- ▶ Guimiliau le vendredi : à la Maison des Associations
- ▶ Plouvorn le samedi : au Pôle Enfance

Tel : 02.98.68.42.41



CLSH : LES GRIMOYS

Accueil des enfants de 3 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Inscriptions en ligne sur le portail famille, ou sur bulletin papier disponible sur le site guiclan.fr et à l'accueil de la mairie.

Pour les mercredis : inscription une semaine à l'avance.

Pour les prochaines vacances inscriptions ouvertes du 13 au 25 janvier 2020.

Permanences de la directrice : les lundi et mardi de 9h à 11h45. Tél. : 02 98 79 48 96

Les programmes sont en ligne sur guiclan.fr, vous les trouverez aussi à l'accueil de la mairie.



ANIMATION JEUNESSE (8 - 17 ANS)

Accueil des enfants pendant les vacances scolaires. (2 groupes 8/11 ans et collégiens).

Dès leur élaboration les programmes sont disponibles sur guiclan.fr, vous y trouverez aussi toutes les informations concernant les temps forts proposés au cours de l'année.

Pour les prochaines vacances inscriptions ouvertes du 13 au 25 janvier 2020.

Renseignements auprès de Carole au 06.77.75.81.17



RESTAURANT SCOLAIRE

Inscriptions occasionnelles avant le **mardi midi** pour la semaine suivante, sur le portail famille ou sur le formulaire papier à déposer en mairie. Passé ce délai, l'inscription est possible mais le repas sera facturé 5.19 €. Désinscriptions une semaine à l'avance. Les absences non justifiées par un certificat médical déposé en mairie dans la semaine du 1er jour d'absence sont facturées.

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

En vue des prochaines élections municipales de 2020, pour toute modification (changement d'adresse sur la commune, d'état-civil...), merci de bien vouloir passer en mairie avec vos justificatifs pour effectuer la mise à jour auprès de nos services.

Sans une démarche de l'électeur, aucune modification ne peut être effectuée. Une bonne distribution des propagandes des candidats et des cartes d'électeurs en dépend.

Les nouveaux arrivants sur la commune peuvent venir s'inscrire sur la liste électorale, en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, il est aussi possible de s'inscrire via le site internet « service-public.fr ».

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections, il est impératif d'être **inscrit avant le 07 février 2020.**



HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.



Plusieurs lieux d'accueil	
PLOUVENTER Espace An Heol Lundi	ST VOUGAY Ecole publique Mercredi
PLOUVORN Pôle enfance Mardi et vendredi	BODILIS- PLOUGOURVEST Pôle enfance Jeudi
GUIMILIAU Maison des associations Mercredi et jeudi	Renseignements au 06 64 22 28 14 Mail : hg.ccpl@gmail.com



GRATUIT

BAL
Animé par Pat's Music

SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER
Salle des Fêtes - Park An Iliz

Mardi 28 janvier 2020
à 14h30

Pensez à réserver votre place
auprès de la mairie
02 98 79 61 06

vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh
06 34 84 57 49





GRATUIT

Invitation



CONFERENCE
Pas de retraite
pour la fourchette

LAMPAUL GUIMILIAU
Salle de la Tannerie

Mardi 21 janvier 2020
à 14h30

Ouvert à tous

06 34 84 57 49
vas-y@ildys.org
www.vas-y.bzh




INFOS ASSOCIATIVES

CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club se tiendra
le samedi 8 février 2020 à 10h30
à la salle du Triskell.

Toutes les personnes souhaitant participer aux différentes animations proposées tout au long de l'année (pétanque, dominos, belote, scrabble, triomino, etc.) sont cordialement invitées.

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ou éprouvez des difficultés pour vous déplacer, contactez-nous, un service de covoiturage sera mis en place.

A l'issue de l'assemblée, un apéritif sera servi, suivi d'un repas sur inscription, pour tous les adhérents.

Inscriptions et renseignements :

- Mme MADEC 06.62.39.14.41
- M. KERUZEC 06.49.06.09.10

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DU FINISTÈRE

La société de chasse de Guiclan est sollicitée pour effectuer un comptage de lièvres. Un recensement par la méthode des Indices Kilométriques d'abondance sera organisé en soirée les 5 et 6 février 2020.

OBJETS TROUVÉS

Un pendentif trouvé dans le vestiaire de la salle des sports.
Une clef de tracteur avec boule en bois. Les réclamer en mairie.

FOIRE AUX PUCES

Dimanche 2 Février 9H - 16H



Salle Omnisport **GUICLAN**

Petite restauration sur place

Entrée 1€50
Gratuit -12ans
3€50 le mètre linéaire
1€ le portant (non fourni)

Un petit espace « VIDE TA CHAMBRE » sera réservé pour les enfants afin qu'ils puissent eux aussi avoir leurs stands. N'HESITEZ PAS A LES INSCRIRE

Renseignements et inscriptions:
julesverneapeguiclan@laposte.net
Organisée par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Jules Verne

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2019

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Mme Patricia NICOL, excusée

1. Espace Adventura : avenant marché de travaux

Dans la cadre des travaux de rénovation de l'espace Adventura, des modifications ont été faites qui nécessitent la réalisation d'avenants au marché de travaux.

Le conseil municipal (14 pour et 4 abstentions) accepte les avenants :

Entreprise	lot	Coût HT
LVL Agencement	10	-4520.86 €
COBA	3	454.61 €
DG Concept	9	1626.84 €
BP METAL	7	-2995.00 €

Les 3 logements sont loués. Il reste 2 cellules disponibles (110 m² sous les logements et 200 m² côté Penzé) à aménager.

2. PLU

Les services de l'Etat et les personnes publiques associées ont transmis leurs avis. Un avis favorable a été donné mais conditionné par des réserves. Quelques modifications vont devoir être apportées, en particulier le zonage de la zone de Kermat, les zones constructibles en campagne (dents creuses) et les bâtiments identifiés en zone rurale. Une réunion est prévue prochainement avec les services de la chambre d'agriculture.

L'enquête publique sera organisée après les élections, car le dossier de PLU devra au préalable repasser en commission.

3. Travaux bâtiments

Afin de mettre aux normes l'installation électrique du Club House, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise Domotelect pour un montant de 3392.32 € HT.

4. Rapport annuel eau 2018

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au rapport sur le service de l'eau établi par le syndicat des eaux de la Penzé. Il est consultable en mairie.

5. Rapport annuel assainissement 2018

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable au rapport sur le service de l'assainissement collectif établi par le syndicat des eaux de la Penzé. Il est consultable en mairie.

6. Dissolution du Syndicat intercommunal des copropriétaires de la perception de Morlaix Banlieue

La commune de Guiclan est membre du syndicat des copropriétaires de la trésorerie de Morlaix banlieue, l'immeuble a été vendu par conséquent il peut être dissous. A l'unanimité, le conseil municipal accepte la dissolution du syndicat des copropriétaires de la perception de Morlaix banlieue et est favorable à la répartition du résultat comptable (288 701,37 €) comme indiqué ci dessus.

Guiclan	23,70%	68 422,22
Henvic	4,50%	12 991,56
Locquénolé	1,45%	4 186,17
Plourin	8,60%	24 828,32
Sainte-Sève	0,90%	2 598,31
Saint-Martin-des-Champs	38,60%	111 438,73
Taulé	22,25%	64 236,06
TOTAL	100,00%	288 701,37

7. Gestion de l'eau et l'assainissement à compter du 1er janvier 2020 : signature de la convention avec Morlaix Communauté

Suite à la dissolution du syndicat des eaux de la Penzé au 31 décembre 2019, Morlaix Communauté et la commune de Guiclan ont décidé de s'engager dans un processus d'entente intercommunale instituée par le code général des collectivités territoriales dans ses articles L-5221-1&2.pour la réalisation des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif.

Le service sera géré de la même manière qu'aujourd'hui, mais au lieu d'appeler le syndicat des eaux de la Penzé en cas de difficultés (panne) ou de besoin (relevé de compteur), il faudra appeler Morlaix communauté au N° AZUR 0806 090 010.

8. Adhésion « Agriculteurs de Bretagne »

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'adhérer à l'association « Agriculteurs de Bretagne » et versera en 2020 une subvention de 0.10 € par habitant.

Cette association rassemble tous ceux pour qui l'agriculture est un levier essentiel du développement économique et social de la région, son ambition est de véhiculer une image moderne, responsable, et dynamique, de recréer du lien entre ceux qui produisent et ceux qui consomment, et d'afficher haut et fort que l'agriculture bretonne est l'une des plus sûres au monde.

RECENSEMENT DES CRÉATIFS DU TERRITOIRE



Un recensement des professionnels de la création, en partenariat avec le Pays de Morlaix, est actuellement en cours sur le territoire de l'Office du Tourisme du Léon, correspondant aux 33 communes de Haut-Léon Communauté et de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Les objectifs de ce recensement s'inscrivent dans une volonté d'identifier l'offre, c'est-à-dire les différentes activités professionnelles relevant du secteur « créatif » et de connaître ses acteurs, afin de valoriser un secteur socioprofessionnel d'importance en termes d'attractivité du territoire.

Trois grands axes de travail vont être menés conjointement dans les prochains mois :

- la réalisation d'un annuaire des « Créatifs » du territoire, sur le modèle des « Créatifs de la Baie de Morlaix »
- l'identification des besoins des différents acteurs quant à une valorisation de leur activité
- la programmation d'événements visant à associer ce secteur socioprofessionnel à l'offre touristique du territoire.

Nous invitons dès à présent les acteurs professionnels (artisans d'art, artistes, entreprises telles que agence de communication, brasserie artisanale, chocolaterie, création d'espaces verts, etc.), lieux d'expression (cinémas, théâtres, galeries, bibliothèques et médiathèques, etc.) et les associations contribuant à l'enseignement, l'apprentissage, la préservation et la promotion des arts de la création, de la culture et de la nature à se faire connaître rapidement en nous contactant à l'adresse suivante :

lescreatifs29@gmail.com ou Valérie Guesnier et Tracey Page-Jones au 02.98.29.09.09

POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE J'AMÉLIORE MON TRI !



Je sais que dans la poubelle jaune je dois mettre le plastique qui a une forme de bouteille ou de flacon, les briques alimentaires, la cartonnette, les emballages métalliques: conserves, cannettes et aérosols et enfin le papier. Ça je maîtrise !

En 2020, je mets tout en vrac (pas de sac poubelle), je vérifie que les emballages sont bien vidés et je ne les emboîte pas les uns dans les autres. Si j'emboîte les déchets les uns dans les autres, dans le camion ils seront compactés et à Triglaz, au centre de tri, ils ne pourront pas être séparés et du coup ils ne pourront pas être recyclés. Et ça serait dommage !

Vous avez une question sur le tri ou la réduction des déchets ?

Contactez Laetitia, ambassadrice du tri à la CCPL au 02 98 68 42 41 - l.marc@pays-de-landivisiau.com.

CCAS DE GUICLAN

COLLECTE DE DENRÉES NON PÉRISSABLES

Les membres du CCAS remercient toutes les personnes qui ont déposé en mairie des denrées alimentaires. Elles seront distribuées aux habitants de Guiclan se trouvant dans une situation financière difficile.

Les permanences « HABITAT » sur la Communauté de Communes



JANVIER 2020

Permanences service Habitat : réception du public

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat



Le service Habitat répond à vos questions :

- par téléphone au 02 98 68 42 41
- par mail à l'adresse d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com
- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau

↳ du lundi au jeudi : de 9h à 12h sans rendez-vous de 14h à 17h sur rendez-vous



Pas de permanences du lundi 30/12 au jeudi 03/01/2020 inclus
↳ le vendredi : sur rendez-vous

Pour les propriétaires occupants, se munir du dernier avis d'imposition sur le revenu

Permanence HEOL (3ème jeudi)

Conseil technique sur les économies d'énergie
<http://www.heol-energies.org>

3ème jeudi matin

HEOL vous informe :



- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau : le **jeudi 16 janvier 2020 de 9h à 12h sans rendez-vous**
- par téléphone au 02 98 15 18 08
- à l'agence au 38 rue du Mur à Morlaix

Se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL (1er et 3ème mercredis)

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
<https://www.adil29.org>

1er & 3ème mercredis après-midi

Un conseiller-juriste de l'ADIL vous reçoit :



- lors de permanences au siège de la Communauté de Communes zone de Kerven à Landivisiau
le mercredi 15 janvier 2020 de 14h à 17h
(sur rdv pour un projet d'accession à la propriété : 02 98 46 37 38)
- par téléphone au 02 98 46 37 38 (fermé au public le jeudi matin)
- aux agences de Brest (14 bd Gambetta) et Quimper (23 rue J. Jaurès)

Le cas échéant se munir des documents nécessaires (bail de location...)

BIENVENUE DANS MA MAISON PRESQUE ZÉRO DÉCHET !

Une dizaine de collectivités et associations dans tout le Finistère se sont lancées dans ce projet audacieux et accompagneront les foyers zéro déchet de leur territoire désirant participer à l'évènement.

Le weekend du 8 et 9 Février 2020, une centaine de maisons et appartements du Finistère va accueillir le grand public désirant découvrir les pratiques zéro déchet juste à côté de chez lui ! Dans une société en pleine transition sur ses modes de consommation, cet évènement **inédit** est justement créé pour favoriser les belles rencontres entre citoyens et montrer que le mode de vie presque zéro déchet peut être quelque chose de ludique et convivial permettant de créer de vraies relations à l'échelle locale. Pour plus d'information, consultez le site <https://bienvenue.symettre.bzh/>



Les 8 et 9 février 2020
Objectif plus de 100 maisons zéro déchet en Bretagne
bienvenue.symettre.bzh

LOCATION DE MOBILIER

Les associations et les particuliers ont la possibilité de louer des tables et des chaises auprès de la mairie. Ce service est gratuit pour les associations et fête de quartiers, et payant pour les particuliers (0.80 € la table et 0.20 € la chaise). La réservation et le paiement se font auprès des services administratifs de la mairie.

Retrait : Vendredi de 11h à 12h; Retour : lundi de 11h à 12h aux services techniques.

GUICLAN EN CHIFFRES

	2018	2019
Urbanisme (23 permis de construire ont été déposés en 2017 contre 41 en 2016)		
Maisons individuelles	9	11
Rénovations/ extensions maisons / carports/ garage / vérandas...	6	7
Bâtiments agricoles	6	3
Bâtiments industriels (unité de méthanisation)	1	1
Déclarations préalables	22	24
Certificats d'urbanisme	66	81

Actes d'état-civil	2018	2019
Reconnaissances	18	14
Naissances	37 (18 filles et 19 garçons)	23 (12 filles et 11 garçons)
Mariages	7	5
Pacs	20	11
Décès	32	22

COMMERÇANTS



Après quelques jours de congés Morgane vous accueille dans une nouvelle ambiance, en compagnie de Léna, à partir du **jeudi 16 janvier 2020 à 9h00.**
Meilleurs vœux à tous !



Nous informons notre clientèle, de l'arrêt des pizzas à emporter, le dimanche soir.
Nous vous remercions de votre fidélité.
Bonne et heureuse année 2020 à tous !

SERVICES DE SANTÉ



Pharmacie de Guiclan
Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 8h45-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h00
Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 - pharmaciebonnet@guiclan.com

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe
M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN
Rendez-vous au **06.59.85.91.94**

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN
► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS
Rendez-vous : par internet ou par téléphone au **02.98.19.26.06**
Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU
Rendez-vous par téléphone au **02.98.79.65.34** ou **06.81.04.29.48**
► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.
Rendez-vous et renseignements par téléphone au **06.01.82.55.25**

► **Psychomotriciennes**
Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au **06.45.89.87.01**
Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au **06.75.49.77.97**
Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au **07.68.97.12.78**



Sur la commune 2 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste

MÉMENTO

► SERVICES MUNICIPAUX



► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h /12h
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30
Courriel : communedeguiclan@orange.fr
Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de **9h à 11h30.**

► ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :
Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

Permanence **Guiclan** : 4ème mardi du mois de 10h00 à 12h00 / 02 98 79 76 96

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h
mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► **Garderie municipale** 02 98 79 46 66
Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse

Ouvert pendant les vacances scolaires.
Contact : 06 77 75 81 17

► Halte garderie itinérante

« 1000 pattes » 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com
Informations et rdv au 02 98 24 97 15
Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : economie@pays-de-landivisiau.com

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h
Vendredi 9h/12h; 14h/16h
0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries (hivers)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h00
PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et
SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :
les lundi, vendredi, samedi 9h à 12h / 13h30 à 18h00
mardi, mercredi 13h30 à 18h00. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine paire = conteneur habituel
Semaine impaire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine paire = conteneur couvercle jaune
Semaine impaire = conteneur habituel
Sortir le conteneur la veille